

Février 2026

BULLETIN DE LA SECTION



Bienvenue au Painted Hand Casino, où nous tiendrons notre 103e congrès annuel ! Situé dans la charmante ville de Yorkton, ce sera la première fois que nous y tiendrons notre congrès annuel. Notre hôtel, le Home Inn and Suites, est situé sur le même terrain que le casino. Une fois nos affaires conclues, nous ferons une courte escapade chez Bunkers pour le souper et les jeux ! Nous avons hâte de vous voir le 25 avril 2026 !



Mise à jour concernant l'uniforme

À l'automne 2024, un essai de port a été effectué pour un nouvel uniforme potentiel. En raison des nombreuses modifications requises au modèle proposé, il est peu probable qu'il soit disponible en 2026. Nous vous communiquerons toute nouvelle information dès qu'elle sera disponible.

Nouvelles embauches, promotions et départs à la retraite

Bienvenue aux nouvelles recrues !

Brianna Procyshyn - Martensville
Brooke Keen - Watrous

Félicitations pour votre promotion !

Shirley Hagen - Martensville
Kyla Tymchatyn - Kinistino
Tara Gingell - Turtleford
Michelle Dodds - Loreburn

Meilleurs vœux pour votre retraite !

Linda Enns – Tugaskie
Tammy Valentine Iron - Canoe Narrows
Janet Eckel - Dundurn
Paula Lessmeister - Rabbit Lake
Shelly Jones - Glaslyn
Donna Schneider - St Walburg



La lauréate de la bourse 2025 de la section SK de la CPAA est...

Ryllie Stewart de Wilkie (SK), fille de Lleanne Stewart, maîtresse de poste à Wilkie (SK).

Ryllie est inscrite au programme de baccalauréat ès sciences de quatre ans au Collège des arts et des sciences de l'Université de la Saskatchewan, avec une spécialisation en sciences biomédicales.

Voici un extrait de la dissertation de Ryllie expliquant comment le fait d'avoir un membre de sa famille dans un syndicat l'a inspirée :

« Les syndicats m'ont appris que la meilleure forme de justice consiste à œuvrer pour la justice pour tous... La CPAA se soucie de protéger ses collègues, d'assurer la sécurité et de soutenir les familles... Voir la lutte constante pour de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail m'a inspirée à faire du bénévolat pour aider les personnes qui ont besoin d'un soutien supplémentaire... En aidant les enfants à s'affirmer et à travailler en équipe, je transmets à d'autres les valeurs apprises au sein du syndicat... Tout comme les travailleurs syndiqués se battent pour l'équité, je veux continuellement défendre l'équité en médecine. Peu importe l'enfant, chacun devrait avoir accès aux soins compatissants et équitables qu'il mérite dans le domaine de la santé. »

103e CONGRÈS ANNUEL DE LA SECTION SK DE L'ACMPA

25 AVRIL 2026

PAINTED HAND CASINO

510 Broadway St. W., Yorkton (SK)

Samedi – 25 avril

Inscription – 8 h 30 à 9 h 30

Ouverture de la séance – 9 h 30

Dîner – 12 h 00

Ouverture de la séance – 13 h 00

Budget et rapport financier

Rapport de la présidence

Souper – 18 h 30

The Bunkers Eats & Entertainment

392B Broadway St. W.

Oui, j'assisterai au 103e congrès annuel de la section SK de l'ACMPA au Painted Hand Casino, Yorkton (SK), le 25 avril 2026..

Nom: _____ - _____

Adresse: _____

Repas auxquels vous assisterez:

Dîner du samedi (combien): _____

Souper du samedi (combien): _____

Noms des invités: _____

Allergies: _____

Première participation : ____ Oui ____ Non

Montant ci-joint : \$ _____

Si vous participez pour la première fois, qui vous a recommandé le congrès ?

Frais d'inscription : Membres – 25 \$; Invités – 50 \$; Enfants de 12 ans et moins – 10 \$

Envoyer à : Janelle Christensen, C.P. 189, Hawarden, SK S0H 1Y0

**Si vous parrainez un membre de la CPAA qui n'a jamais participé à notre congrès,
vous et votre nouveau participant recevrez tous les deux une carte-cadeau !**

HÉBERGEMENT

L'hébergement pour le congrès de cette année aura lieu au Home Inn & Suites by d3h, 506 Broadway St. West, Yorkton (SK).

Les tarifs des chambres sont les suivants : chambre Classic Queen – 124,00 \$ + taxes applicables ; chambre Classic King – 124,00 \$ + taxes applicables. Toutes les chambres comprennent le petit-déjeuner gratuit, l'accès Internet sans fil gratuit ainsi que l'accès au centre de conditionnement physique.

Notre bloc de chambres sera retenu jusqu'au 24 mars 2026. Réservez votre chambre en appelant l'hôtel au **306-782-7829** et mentionnez le nom de groupe **CPAA SK** afin de bénéficier de notre tarif préférentiel. Toutes les réservations doivent être garanties par une carte de crédit principale. Après le 24 mars, les chambres restantes de notre bloc seront remises au public et nous ne pouvons garantir les tarifs indiqués ci-dessus ni la disponibilité des chambres.

INSCRIPTION

Veuillez vous inscrire en remplissant le formulaire et en l'envoyant à Janelle Christensen, secrétaire-trésorière.

Les inscriptions doivent être reçues au plus tard le 10 avril 2026. Aucune inscription sur place ne sera acceptée.

Les frais d'inscription doivent accompagner le formulaire, sans quoi l'inscription ne sera pas considérée comme complète. Les virements électroniques ne sont pas acceptés pour le moment.

Nous encourageons un congrès sans parfum afin que tous les membres puissent en profiter pleinement.

Veuillez faire preuve de respect et laisser parfums et après-rasages parfumés à la maison.

Nous demandons également que les téléphones cellulaires soient mis en mode silencieux pendant le congrès.

SUBVENTION POUR LA GARDE D'ENFANTS

La section de la Saskatchewan offre une subvention pour les frais de garde d'enfants. Nous offrons 20 \$ par jour, jusqu'à concurrence de 40 \$ par famille. Vous devez organiser vous-même la garde, soit à domicile, soit au congrès, et nous vous rembourserons une partie des frais. Pour recevoir la subvention, vous devez fournir un reçu de votre fournisseur de services de garde à Janelle Christensen, secrétaire-trésorière.

Changement au format du congrès

Le conseil d'administration a décidé de mettre fin à l'inscription du vendredi soir pendant les années sans élection, puisque nous constatons que la plupart des membres arrivaient le jour même du congrès. Sur le plan financier, il n'était pas justifié d'utiliser les cotisations pour une soirée à laquelle très peu de membres participaient.

Nous allons essayer cette formule et voir ce que les membres en pensent. Si vous avez des commentaires concernant ce changement, n'hésitez pas à communiquer avec un membre du conseil d'administration.

BOURSE D'ÉTUDES DE 1 000 \$

Le conseil d'administration de la section de la Saskatchewan a créé une bourse de 1 000 \$ destinée à un(e) élève qui obtiendra son diplôme de 12e année en 2026 et qui poursuivra des études postsecondaires à l'automne 2026.

Le conseil d'administration lance un appel de candidatures pour cette bourse de 1 000 \$, offerte aux enfants ou petits-enfants de tout membre « **Actif** » de la CPAA-ACMPA de la Saskatchewan.

Nom de l'étudiant(e): _____

Adresse: _____

Numéro de téléphone: _____

Dernière école fréquentée: _____

(Veuillez joindre une copie de votre relevé de notes le plus récent.)

Établissement postsecondaire où vous êtes inscrit(e): _____

Nom du membre actif: _____

Bureau de poste où il/elle est employé(e): _____

Lien avec le/la candidat(e): _____

Veuillez joindre ce formulaire à votre demande

Critères d'admissibilité à la bourse:

1. Le/la candidat(e) doit entreprendre sa première année d'études postsecondaires dans une université ou un collège. Une preuve d'inscription doit accompagner la dissertation.
2. Les enfants et petits-enfants des membres de la CPAA-ACMPA sont admissibles (une preuve pourrait être exigée).
3. Un(e) candidat(e) ne peut recevoir la bourse qu'une seule fois.
4. Le conseil d'administration de la section de la Saskatchewan sélectionnera le/la récipiendaire.
5. Une seule candidature reçue ne garantit pas automatiquement l'attribution de la bourse.
6. La dissertation doit être rédigée dans vos propres mots.
7. La dissertation doit comporter un minimum de 500 mots.

Veuillez joindre votre photo – si vous êtes le/la récipiendaire, elle sera publiée dans le bulletin!

Les candidat(e)s doivent rédiger une dissertation d'au moins 500 mots répondant à la question suivante:

« En quoi le fait d'avoir un membre de votre famille dans un syndicat vous a-t-il inspiré(e)? »

Le/la récipiendaire sera choisi(e) parmi les candidatures répondant à tous les critères et recevra un chèque de 1 000 \$ après confirmation de son inscription dans un établissement postsecondaire.

Veuillez envoyer votre candidature à:

CPAA SK Branch, C.P. 189, Hawarden (SK) S0H 1Y0

Toutes les demandes doivent être reçues au plus tard le 31 août 2026.

Blessure au travail (IOD)

Comme nous le savons tous, les accidents arrivent — en un instant et sans avertissement. Il est très important, dans nos bureaux, d'être attentifs à notre environnement et de garder la sécurité à l'esprit. Peu importe à quel point nous sommes prudents, il arrive parfois — soudainement — que nous glissions, trébuchions ou tombions.

En tentant de nous rattraper, nous pouvons parfois nous blesser davantage. C'est déjà assez difficile de se blesser au travail — parfois même embarrassant — mais que devons-nous faire ensuite?

Avant tout, consultez un professionnel de la santé si nécessaire. Informez le médecin que la blessure est liée au travail afin qu'il ou elle puisse ouvrir une réclamation auprès de la commission des accidents du travail (WCB) en votre nom.

Ensuite, et tout aussi important, informez votre superviseur des circonstances : quoi, où, quand, pourquoi et comment l'incident s'est produit. Assurez-vous que votre LAS en soit également informé.

Postes Canada impose des délais très stricts pour déclarer toute blessure au travail. Si vous consultez un médecin sans en informer votre LAS, ce manque de communication peut entraîner des complications pour Postes Canada.

Votre LAS remplira un rapport HOIR (Hazardous Occurrence Investigation Report) et le transmettra à votre section locale de la CPAA, qui assurera ensuite un suivi avec vous concernant toute aide nécessaire auprès de la WCB, votre état de santé ou votre réintégration au travail.

Toutes ces étapes sont importantes pour vous protéger en tant qu'employé(e). Imaginez que vous chutiez, que vous vous blessiez à la hanche, mais que vous ne déclariez pas l'incident parce que vous vous sentiez « correct(e) » — puis qu'un an plus tard, des complications sérieuses apparaissent. Si l'incident n'a pas été signalé, l'employeur n'en aura aucune trace, ni la WCB, et vous pourriez ne pas avoir accès aux recours auxquels vous auriez eu droit.

Juste pour vous!

Soyez à l'affût de l'édition du printemps du magazine Canadian Postmaster, qui contiendra le formulaire de demande pour le programme Just For You.

Just For You est un programme conçu pour approfondir vos connaissances sur la structure de la CPAA, les articles de la convention collective, la façon dont vous pouvez travailler pour la CPAA et comment la CPAA travaille pour vous! Ce programme s'adresse uniquement aux membres actifs de la CPAA. Les participants précédents ainsi que les représentants syndicaux actuels et passés ne sont pas admissibles. C'est une excellente expérience d'apprentissage!

Jours personnels sans report et congé médical CLC

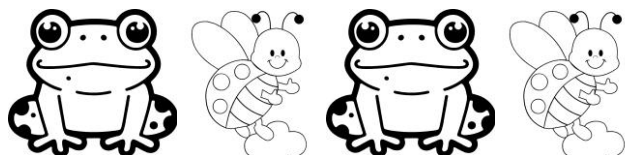
Les jours personnels sans report doivent être utilisés avant le 30 juin. Ces journées ne sont ni reportées au cycle suivant ni payées aux membres. Le 1er juillet, vous recevrez une nouvelle allocation de jours à utiliser pour l'année suivante. Les employés permanents et les employés à terme continu ont accès au PDNC.

Les employés à terme comptant plus de 6 semaines d'emploi auprès de Postes Canada ont accès au congé médical CLC. Ces journées sont reportées au cycle suivant ; toutefois, une fois que vous avez accumulé 10 jours dans votre banque, vous ne pouvez plus en accumuler davantage. Veuillez communiquer avec votre LAS pour connaître le nombre de jours actuellement disponibles dans votre banque.

Formulaires de déclaration supplémentaire pour les maîtres de poste de groupe

Les maîtres de poste exploitant des bureaux de poste situés dans des locaux résidentiels non appartenant à la Société et non loués par celle-ci, ET qui ont souscrit une assurance commerciale ou équivalente, peuvent présenter une demande de remboursement. De même, les maîtres de poste exploitant des bureaux de poste dans des locaux résidentiels non appartenant à la Société et non loués par celle-ci sont tenus d'utiliser une ligne téléphonique non fournie par Postes Canada ; si aucun remboursement n'est versé par Postes Canada, ils peuvent demander le remboursement des frais liés à l'utilisation d'une autre ligne téléphonique pour les activités de Postes Canada.

Ce formulaire doit être reçu au plus tard le 30 juin 2026. Veuillez utiliser un service postal avec suivi, tel que Xpresspost ou courrier recommandé, afin d'obtenir une preuve d'envoi. Vous pouvez également transmettre le formulaire par courriel à: sa@canadapostpostescanada.ca



MAÎTRES DE POSTE DE GROUPE:

Nous vous rappelons d'imprimer ou de demander à votre comptable une copie du formulaire fiscal T2200 pour vos dépenses de bureau pour l'année d'imposition 2025. Vous pouvez accéder au formulaire à l'adresse suivante:

<https://www.canada.ca/en/revenue-agency/services/forms-publications/forms/t2200.html>

Veuillez vous assurer que le formulaire est dûment rempli avant de l'envoyer à votre LAS pour signature. Votre LAS ne peut pas signer un formulaire qui n'est pas correctement rempli ou qui ne porte pas votre signature.



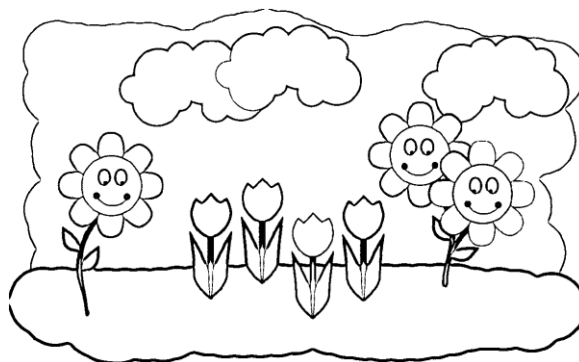
Planification des congés annuels

La période de planification des congés annuels approche rapidement. La nouvelle année civile commence le 1er avril; la planification et l'affichage des congés doivent donc avoir lieu avant le 1er avril.

Le maître ou la maîtresse de poste choisit en premier une période continue de congé annuel correspondant à une partie ou à la totalité de son droit aux congés. Les assistants principaux, les assistants à temps plein, les assistants à temps partiel ainsi que les employés à terme continu choisissent ensuite chacun une période continue de congé annuel correspondant à une partie ou à la totalité de leur droit aux congés.

Le cycle recommence ensuite avec le maître ou la maîtresse de poste jusqu'à ce que tous les congés annuels soient planifiés et affichés. Veuillez consulter l'article 23 de la convention collective.

Veuillez vous assurer de vérifier régulièrement vos soldes de congés. Des erreurs peuvent survenir et, s'il manque des heures de congé, il est plus facile de corriger la situation si vous vérifiez vos soldes régulièrement.





Section de la Saskatchewan de l'ACMPA

YOLANDA KREITZER **PRÉSIDENTE**

C.P. 119
Raymore, SK S0A 3J0
306-535-1100 (O)
306-746-5840 (H)
306-746-9001 (F)
yolanda@cpaask.org

AMANDA HANNAH **VICE-PRÉSIDENTE**

C.P. 2738
Melfort, SK S0E 1A0
306-864-3553 (O)
306-921-3936 (H)
amanda@cpaask.org

JANELLE CHRISTENSEN **SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

C.P. 144
Hawarden, SK S0H 1Y0
306-567-3118 (O)
306-855-2066 (H)
janelle@cpaask.org

CRYSTAL DUMONCEAUX **DIRECTRICE**

C.P. 2229
Fort Qu'Appelle, SK S0G 1S0
306-332-5911 (O)
306-331-8344 (H)
crystal@cpaask.org

KATHY ALEXANDER **DIRECTRICE**

C.P. 704
Raymore, SK S0A 3J0
306-554-3622 (O)
306-737-2630 (H)
kathy@cpaask.org

CONTACTS UTILES

ACCÈS RH

Téléphone: 1-877-807-9090
Télécopieur: 1-613-734-6347
Courriel: accesshr@canadapost.ca

TELUS Santé/Canada Vie – STDP

Téléphone: 1-855-554-3148

Centre des pensions de Postes Canada

Téléphone: 1-877-480-9220
Site Web: cpcpension.com

Commission des accidents du travail (WCB)

Téléphone: 1-800-667-7590
Site Web: wcbsask.com

Avantages sociaux – Canada Vie

Téléphone: 1-866-716-1313
Site Web: canadalife.com

EFAP (Programme d'aide aux employés et à la famille)

Téléphone: 1-866-565-4903
Site Web: <https://homeweb.ca/>

Bureau national de l'ACMPA

Téléphone: 1-613-745-2095
Courriel: mail@cpaa-acmpa.ca
Site Web: <https://cpaa-acmpa.ca/wp/>

Site Web de la section saskienne de la CPAA :
<https://cpaask.org/>

SPRING GNOMES

